

jectée en renouvelant l'injection ou en la pratiquant de plusieurs centimètres cubes à la fois.

La dilution de la caféine n'est pas indifférente. Dans les cas où il n'est pas trop urgent d'intervenir, il paraît recommandable d'injecter lentement la caféine après l'avoir mélangée à 50 ou 100 centimètres cubes de sérum artificiel : l'absorption est ainsi moins rapide et les effets du sérum caféiné plus efficaces que ceux du simple soluté.

En aucun cas on ne saurait administrer sous forme d'injection concentrée en une seule fois 0 gr. 50 de caféine, quantité mentionnée par le nouveau Codex comme dose maxima " usuelle ". Il est aussi actuellement contre-indiqué de se servir du soluté no 2 officinal à 0 gr. 40 par centimètre cube. On évitera ainsi une absorption massive, brutale et nuisible de la caféine.

Il n'est pas douteux, pour M. Lemaire, que cette solution concentrée aurait dû être supprimée de la nouvelle pharmacopée à cause de ce titrage élevé en caféine et aussi parce que chaque centimètre cube de cette injection renferme 0 gr. 30 de salicylate de soude ; or, ce sel rapidement absorbé peut produire, même à dose minime, des phénomènes d'intolérance et d'intoxications des plus sérieux, surtout chez certains malades très impressionnables à la médication salicylée.

L'auteur rapporte une nombreuse série d'observations recueillies dans la littérature médicale et mettant bien en évidence le pouvoir toxique de la caféine, administrée inconsiderément, surtout au cours des pyrexies ou maladies infectieuses aiguës et plus particulièrement chez les hypertendus (Huchard), les malades dont l'élimination rénale défectueuse peut provoquer des effets accumulatifs (Zenetz), les vieillards (Siredey), les alcooliques (Czarkowski), les convalescents des maladies adynamiques, les femmes, les neurasthéniques, névropathes et dégénérés, etc. ; mais l'intolérance caféinique peut aussi survenir chez des malades sans prédisposition apparente ou cliniquement appréciable.

Chez les enfants, on ne devrait jamais employer la caféine au cours des affections aiguës fébriles. Dans le traitement des fièvres éruptives, du rhumatisme articulaire, de la péricardite, endocardite, pleurésie avec ou sans épanchement, et surtout broncho-pneumonie franche localisée ou disséminée, la caféine doit aussi être écartée (Rousseau Saint-Philippe).

En un mot, de l'intéressant article de M. Lemaire, se dégage cette conclusion que la caféine doit être administrée à doses relativement faibles, en solutions très diluées, et encore chez de nombreux malades est-elle à manier avec une très grande prudence.